



SYNDICAT C.G.T.MICHELIN

Z.I. DU Prat 56000 VANNES Z 02 97 68 86 42

Mail : michelin.cgt@orange.fr

« Les damnés de la terre »

Depuis quelque temps , nous assistons à une montée en puissance de la pression et de la répression. D'ailleurs tout est fait pour diminuer la masse salariale et ceci à un moindre coût pour Michelin. La pression s'intensifie dans les ateliers et ce n'est pas les exemples qui manquent malheureusement.

Si nous passons en revue tous les ateliers :

RTAO :

- Pour les agents pas de planning, un planning en début d'année puis plus rien depuis.

RCD :

- Poste 3+9 18 : Michelin par l'intermédiaire de sa maîtrise fait le forcing sur les agents afin de leur faire signer une feuille par lequel ils renoncent à leur CAS, (le CAS est un congé annuel supplémentaire que l'on obtient lorsque le salarié pose des jours de CA en dehors de la période légale qui va du 1^{er} mai au 31 octobre.
- De 3 à 5 jours de CA , on obtient un CAS de plus et à partir de 6 jours de CA, 2 CAS supplémentaire. C'est le code du travail.
- S'il nous reste des congés annuels ce n'est pas pour convenance personnel mais bien du fait de Michelin. L'entreprise a fractionné tous les congés pour boucher les trous du chômage partiel.
- Pression sur les agents du poste 27-18, toujours plus de production même les agents en formation y ont droit etc.

RX :

- Il en de même pour cet atelier, nous sommes tous concernés. Le moindre retard ou absence est sanctionné.

NC :

- Le secteur maintenance n'est pas épargné , la charge de travail augmente, les salariés partis en retraite ne sont pas remplacés.

Le Fameux TRS est une véritable « machine infernale » dont le but est la recherche de toujours plus de productivité. Le TRS exerce une pression permanente sur les agents, il contribue à la dégradation des conditions de travail et engendre le stress parmi les salariés.

Le flicage exercé par les RE ne contribue pas non plus à l'amélioration de l'ambiance au sein de l'entreprise et cela avec le concours bienveillant des Fonctions 2.

Les temps de pause sont étroitement surveillés et certains agents de maîtrise de RCD en rajoute encore une couche en imposant les horaires de pause. Cela se fait en total contradiction avec l'esprit de l'accord des 35 heures.

Exemples :

Dernièrement un salarié a été convoqué au Bureau du RPA (Responsable Personnel Agents) en vue d'une sanction pour un accident causé par un CEF, les deux agents étaient en faute 50/50, il a été fait grief au conducteur du CEF de n'avoir pas maîtrisé son engin. Résultat, il a été licencié pour faute grave, c'est à dire sans préavis et sans indemnité (c'était un ancien représentant syndical CGT au C.E, ceci explique peut être cela). Cet agent a une famille à nourrir et des traites à honorer mais apparemment c'est le moindre des soucis de la direction.

Le délégué syndical CGT a été convoqué au bureau du RPA en vue d'une sanction, il lui est reproché une absence un samedi matin et on pourrait continuer ainsi....

Les salariés qui subissent de plein fouet l'annonce du plan anti-social de suppressions d'emplois et d'aggravation des conditions de travail, sont plongés dans un profond désarroi. En effet, comment peut-on interpréter l'attitude de la Direction qui reste inflexible et qui refuse toutes concessions depuis le début de la négociation.

Il est évident que Michelin est plus à l'aise dans la répression que dans la négociation, après les « cinq » de Montceau, nous apprenons que la Direction de Seclin convoque les salariés en vue de licencier des camarades qui sont en lutte pour conserver leur usine, leurs emplois.

*Les salariés font toujours plus d'efforts et de sacrifices
mais il n'y a rien en retour de part de l'entreprise.
Cela va toujours dans le même sens, toujours plus de profits !*

Il ne faut pas se faire d'illusions, après le plan anti-social de Michelin les salariés subiront avec plus de virulence les pressions et les conditions de travail deviendront de plus en plus difficiles

Il est plus que temps de réagir, il faut casser ce cercle vicieux :

Plus de productivité = Baisse des effectifs = Dégradation des conditions de travail.

Ne soyons pas les « damnés de la terre », relevons la tête et mobilisons nous pour défendre notre outil de travail et notre pouvoir d'achat.

Le syndicat CGT Michelin appelle l'ensemble des salariés à participer à la journée nationale d'action pour la défense de l'emploi et de l'industrie en France le 22 Octobre 2009.

**NOUS VOUS APPELONS A UN ARRET DE TRAVAIL DE DEUX HEURES EN FIN
D' EQUIPE LE 22 OCTOBRE 2009.**

Pour les équipes A et B et 2X4, nous vous demandons de vous réunir devant les bureaux de SP à partir de 11 h 00.

L'équipe C débrayera 2 heures en fin d'équipe dans la nuit du 21 au 22 Octobre.2009

Vannes, le 20 Octobre 2009